

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14^{eme}
Nom de site		Numéro	T16875
Adresse du site	42, rue de l'Ouest	Hauteur	R+6 (21.03m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + réservation antenneaire		
Complément d'info	SFR present (0/120/240°) et Free (60/170/300)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/03/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	11/12/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	11/02/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60, 170 et 300°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 12°</i>
Estimation	60° < 5V/m - 170° < 5V/m - 300° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R+5 (170° / 300°)</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes de 1.50m par des antennes de 2m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. 3 antennes de 0.90m seront ajoutées au-dessus des nouvelles antennes de 2m
Zone technique	6 nouveaux coffrets et 3 boitiers associés aux antennes de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur 3 nouveaux supports autostables (hauteur 1.50m) près des antennes et des modules existants, invisibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	23.42m (60 et 170°) 23.52m (300°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	siue dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Primaire	69, rue de l'Ouest	R+3	Non	77.60m	Inférieur à 1V/m
Crèche collective	5, rue Guillemillot	R+4	Non	83.20m	Inférieur à 1V/m
Crèche collective	14, rue Jules Guesdes	R+2	Non	67,40m	Inférieur à 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 170°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimuth 170°	Azimuth 300°	Azimuth 60°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	16.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m (3 site(s) sensible(s) dans la zone d'étude).

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

Etat projeté :



Vue des Azimuts



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 1 - Azimut 60°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 2 - Azimut 170°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 3 - Azimut 300°